

[Polycom renonce à se vendre à Mitel et préfère Siris Capital](#)

Mitel s'est fait griller la politesse. Polycom vient d'annoncer qu'il ne se vendra pas au Canadien spécialiste des solutions de communications d'entreprise. Le fournisseur américain de produits voix et vidéo a préféré l'offre du fond d'investissement Siris Capital Group. Ce dernier a proposé 12,5 dollars par titre en numéraire. Ce qui valorise l'Américain à 2 milliards de dollars. Contre [1,96 milliard de dollars](#) que proposait Mitel sous forme de 3,12 dollars en cash et 1,31 action par titre.

Si les actionnaires de Polycom ont accepté l'offre de Siris, ce n'est pas seulement pour récupérer 400 000 dollars supplémentaires mais bien un peu plus. Entre temps, la valeur de l'action Mitel a en effet baissé et, donc, dégradé la valorisation de Polycom. Elle se situait au dessus de 7 dollars au moment de la signature de l'accord de rachat mi-avril. Elle ouvrait ce matin à 6,02 dollars.

60 millions de dollars pour Mitel

Les chances que Mitel rachète Polycom sont définitivement enterrées (dans l'immédiat du moins). En réponse à la l'offre concurrente, *« Mitel a notifié Polycom qu'il n'augmentera pas l'offre payable aux actionnaires de Polycom en vertu de la convention de fusion et que Mitel renonce à ses droits correspondants. À la suite de la réponse de Mitel, Polycom a indiqué qu'il mettra fin sans délai à l'accord de fusion », a froidement indiqué le prestataire canadien par voie de communiqué. « L'accord annoncé le 15 avril résulte d'un processus de diligence et de négociation détaillées qui, selon nous, détermine Polycom à sa juste valeur, a commenté Rich McBee, le PDG de Mitel. Nous pensons qu'il ne serait pas dans le meilleur intérêt des actionnaires de Mitel de revoir l'accord existant. » Tout en restant confiant sur l'avenir de son entreprise, beau joueur, le dirigeant souhaite à ses « collègues de Polycom » un avenir plein de réussite. Mitel ne repart cependant pas les mains vides. Polycom lui signera un chèque de 60 millions de dollars de frais de résiliation.*

Polycom perd donc l'occasion de s'associer à l'un des principaux acteurs mondiaux de solutions télécoms pour entreprises et opérateurs. Mais ses futurs propriétaires sont convaincus que l'équipementier a les moyens de se développer avec succès sur le marché des communications unifiées. *« L'industrie bascule vers un environnement communications unifiées hybride sur site et dans le Cloud, commente Dan Moloney, associé exécutif de Siris. Nous croyons que, comme société privée indépendante, Polycom serait la mieux placée pour poursuivre son héritage en tant que fournisseur des meilleurs solutions dans son domaine pour plus de 400 000 entreprises et institutions, partenaires et à l'écosystème des communications unifiées. »*

Lire également

[Marco Landi, Polycom : « Devenir numéro 1 de la collaboration »](#)

[Rich McBee, Mitel : « Marier la mobilité avec le Cloud et le PBX traditionnel »](#)

[Mitel mise sur la VoLTE avec Mavenir](#)

crédit photo © Syda Productions – shutterstock